

Observations particulières.

L'Erection de nos sept Chapelles de Riec est
antérieure à la Grande révolution, elles sont toutes
du commencement ou du milieu du 18^e siècle.
Elles ont été confisquées et vendues par la révolution
et rendues ensuite dans quelques années au culte
et à la Fabrique.
Trois de ces Chapelles ont été perdus par on, et les autres
une seule. A St. Léger et à St. Pierre la procession
y va pour les rogations tous les ans.
Dans le courant de l'année, quelques familles demandent
le temps en temps, surtout pour leurs malades,
des Messes particulières —
Nous ne faisons jamais le Catechisme dans ces
Chapelles, qui toutes sont à proximité de
la grande route, la plus éloignée, celle
de N. d. de Lédet Crémor, n'en est écartée
que d'un kilo mètre au plus.
Ces Chapelles n'ont aucun officier. Les Dimanches
en dehors des jours de Pardon.

Daignez, Monseigneur, agréer
le plus respectueux hommage
de votre très humblement dévoué
Keribet C. Dreyer

Diocèse de Quimper et de Léon.

Doyenné de Riec par Bilan

Paroisse de Riec

Communiqué de l'Évêché.

(Oratoires privés.)

Monseigneur l'Évêque prie instamment MM. les Curés et
Recteurs de lui fournir, dans le plus bref délai possible, les ren-
seignements suivants :

- 1^o Quelle est la date d'érection des oratoires privés existant
dans la paroisse ?
- 2^o De qui sont-ils la propriété ?
- 3^o Y célèbre-t-on la sainte messe ? — Combien de fois par an,
par mois ou par semaine ?
- 4^o Sont-ils en règle au point de vue des Indults pontificaux ?
— Ceux-ci portent-ils le nom du propriétaire actuel ? — Ont-ils
été visés à l'Évêché ?

Nous n'avons dans la paroisse aucun
oratoire privé

Prière d'inscrire les réponses au verso.

N. B. — Cette feuille devra être renvoyée à l'Évêché, lors même qu'il n'y
aurait pas d'oratoire privé dans la paroisse.